



Une Tarification Transports accessible à tous les retraités franciliens, c'est possible !

Après le rassemblement organisé devant le Conseil régional le 20 avril dernier par les Unions syndicales de retraités CGT d'Ile-de-France, le combat pour une juste tarification pour les retraités continue.

Il s'agit bien d'obtenir plus de justice par une tarification plus accessible permettant à tous les retraités de se déplacer en transport.

Nous demandons que, comme les scolaires et les salariés, les retraités puissent bénéficier d'un Navigo à demi-tarif soit à ce jour, 37,60 euros mensuel. Nous demandons également le tarif réduit sur les carnets de tickets.

Ce dispositif devra être accessible à partir de 60 ans et sans condition de ressources. Il viendra ainsi compléter la tarification sociale (cartes Améthyste et Emeraude).

Une revendication légitime :



Suite au rassemblement, une délégation a été reçue par deux représentants du Conseil régional et par le Directeur général du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF). Par plusieurs exemples (déplacements pour consultations médicales, raisons familiales, loisirs...) nous avons démontré la nécessité de satisfaire la revendication des retraités.

Nos interlocuteurs n'ont pas remis en cause la légitimité de notre demande mais nous ont répondu que ce sujet relevait des prérogatives et de la responsabilité des départements.

Les USR CGT ont donc adressé un courrier aux présidents de Conseil départementaux, afin que chaque

Département prenne **enfin** en considération la demande des retraités qui n'entrent pas dans le dispositif existant (Améthyste et Emeraude).

D'autant plus, qu'un président de département s'est déjà engagé dans le processus, il s'agit du président du Conseil départemental du Val-de-Marne.

En effet, fin juin ce dernier s'est dit prêt à mettre en place ce nouveau dispositif à partir de 2018.

Les USR CGT estiment que, si le 94 peut le mettre en œuvre, les sept autres départements peuvent également s'y engager.

Nous attendons maintenant les réponses des départements à nos arguments.

Une exigence et une lutte à amplifier :

La CGT va organiser un nouveau rassemblement devant le Conseil régional pour obtenir une finalisation du financement de ce nouveau titre entre chaque département et le Conseil régional.

Cette injustice ne peut continuer :

On ne peut parler d'écologie ou de lien social et enfermer les retraités chez eux ou les condamner à l'usage de la voiture particulière.

Pour appuyer la demande d'une meilleure accessibilité tarifaire pour les retraités dans les transports franciliens, signez la pétition qui sera remise au Conseil régional d'Ile-de-France

Le gâchis financier du CDG Express :

*De l'argent est disponible, **plus de 2 milliards d'euros**, pour ce projet de desserte directe de l'aéroport de Roissy, alors que, la prévision de fréquentation de cette navette est de seulement, 20 000 passagers/jour, contre 900 000 voyageurs/jour pour la ligne B du RER. De plus, ce moyen de transport ne s'adressera qu'à une élite ayant les moyens de payer. Aujourd'hui, le trajet a un coût estimé à 28 euros. **L'argent qui devrait être consacré à ce projet serait mieux utilisé à améliorer les infrastructures de la ligne B et à la prise en compte de la revendication d'une tarification réduite pour les retraités.***

RASSEMBLEMENT DEVANT LE CONSEIL REGIONAL IDF

LE JEUDI 30 NOVEMBRE A 10H00

(Métro ligne 13 station : Saint François-Xavier)



Des transports en commun accessibles à tous !

Aujourd'hui, les jeunes, les salariés, les chômeurs, les handicapés, les anciens combattants... nombreux sont ceux qui bénéficient d'une réduction, voire d'une gratuité des transports. Mais pas les retraités !

Prendre sa retraite, c'est perdre $\frac{1}{4}$ (ou plus) de ses revenus et c'est payer son bus, son RER ou son métro deux fois plus cher !

Cette injustice ne peut continuer : on ne peut parler d'écologie ou de lien social et enfermer les retraités chez eux ou les condamner à l'usage de la voiture particulière.

Aujourd'hui, un département (le Val-de-Marne) s'est engagé dans la mise en place d'une tarification pour les retraités ($\frac{1}{2}$ tarif). Ce qui est possible pour les uns, doit l'être pour tous !

Avec la CGT, la SFR-FSU92, L'UNIRS Solidaires, j'exige la mise en place du $\frac{1}{2}$ tarif pour tous les retraités ne bénéficiant pas des dispositifs Améthyste ou Emeraude !

| Prénom | Nom | Ville | Signature |
|--------|-----|-------|-----------|
| | | | |